

## AU FIL DE LA SEMAINE

**CONGRÈS FNSEA** La FNSEA s'inquiète de l'avenir de la ruralité.

# Le 69<sup>e</sup> congrès de la FNSEA se tient à Saint-Etienne du 24 au 26 mars

Une semaine avant l'événement, le président de la FNSEA fait le point sur les enjeux de ce rassemblement dans un contexte économique, politique et réglementaire particulièrement chargé. Le prochain congrès de la FNSEA va ouvrir ses portes le 24 mars à Saint-Étienne, dans un contexte économique difficile pour la majorité des agriculteurs. La production porcine traverse notamment « une situation qui si elle ne bouge pas dans les trois mois qui viennent, sera irrémédiable pour un certain nombre d'exploitations », a alerté Xavier Beulin, président de la FNSEA. « J'ai demandé avec Paul Auffray (NDLR : président de la Fédération nationale porcine) une réunion sous l'égide du ministre de l'Agriculture pour envisager des leviers d'action », ajoute Xavier Beulin qui salue le signal envoyé à la filière par Manuel Valls lors de sa visite d'une exploitation porcine bretonne quelques jours plus tôt.

Le secteur des fruits et légumes reste par ailleurs problématique, le souvenir de la campagne passée incitant les producteurs à anticiper le plus possible. Autre source d'inquiétude et de mécontentement pour les agriculteurs, la mise en œuvre de la nouvelle Pac. Et si le calendrier des déclarations bénéficie d'un décalage dans le temps avec le report de la date limite au 9 juin, cela « ne règle pas les questions en suspens », rappelle Xavier Beulin. Dans la lignée des problématiques économiques, la première table ronde du congrès, organisée le 25 mars, portera sur la sécurisation des exploitations, et abordera le volet assurantiel mais aussi fiscal. Les relations commerciales, sujet de tension



La production porcine traverse « une situation qui si elle ne bouge pas dans les trois mois qui viennent, sera irrémédiable pour un certain nombre d'exploitations », a alerté Xavier Beulin, président de la FNSEA.

régulier entre la profession agricole et les distributeurs, feront aussi partie du débat à travers la question de la contractualisation et de ses améliorations potentielles.

## Représentation territoriale

À l'approche des élections départementales, la question de l'équilibre entre les territoires et de la prise en compte de la ruralité est particulièrement d'actualité. Cette mise en avant a de plus été renforcée par les mesures annoncées par le Premier ministre en faveur de la ruralité, le 13 mars, et le vote de la loi NOTRe sur la nouvelle organisation territoriale. La FNSEA s'inquiète d'une possible marginalisation des territoires ruraux. « Défendre la ruralité, ce n'est pas une défense béate », explique Xavier Beulin qui y voit avant tout des espaces de projets. « Ce qui nous préoccupe dans la loi NOTRe et dans le découpage territorial, c'est que les treize métropoles captent l'essen-

tiel des ressources ». Hors Pac, ce sont les régions qui concentrent avec le Feader la majorité des ressources allouées à l'agriculture. « On est complètement projeté à l'échelon régional », constate le président de la FNSEA en soulignant la question de la gouvernance: « comment faire passer demain nos messages dans des assemblées représentées par des élus qui seront majoritairement urbains? », demande-t-il. Un enjeu qui rejoint celui, plus général, du syndicalisme et de son travail de proximité face à ce nouveau découpage. Le thème sera à l'ordre du jour des réflexions en huis clos du congrès, précise Xavier Beulin, avec toujours pour objectif de préparer l'avenir. Dans cette optique, la dernière table ronde intitulée « Nos initiatives pour une France qui gagne », entend d'ailleurs dresser les atouts de l'agriculture, mais aussi les conditions d'un rassemblement nécessaire à sa réussite. Des intervenants d'horizons

divers y sont attendus, comme le scientifique Axel Kahn, Henri Seydoux, fondateur de Parrot (drones), l'écrivain Alexandre Jardin ou encore Françoise Gri, ancienne directrice générale du groupe Pierre & Vacances. Une diversité qui traduit la volonté de la profession agricole d'ouvrir son horizon, et de se mobiliser à une échelle plus large: « il y a beaucoup de secteurs qui éprouvent les mêmes difficultés, les mêmes besoins, les mêmes envies, il faut amorcer un mouvement », explique le président de la FNSEA qui considère que le secteur agricole « fait partie des acteurs qui ont une capacité à se mettre en mouvement ». Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll devrait conclure le congrès, s'il n'en est pas empêché par son droit de réserve, l'événement ayant lieu entre les deux tours des élections départementales.

## Des points de vigilance dans l'application de la nouvelle Pac

Le décalage du calendrier de déclaration pour les aides Pac est une satisfaction pour la FNSEA, mais plusieurs points restent dans le viseur du syndicat agricole. En premier lieu, les transferts de DPB entre fermiers, car bien que le ministre de l'Agriculture affirme qu'il les rendra possibles malgré l'actuel refus de Bruxelles, « on a déjà connu par le passé d'autres dispositifs où, quelques années après, on a demandé aux producteurs de rembourser les avances », rappelle Xavier Beulin en référence aux plans de campagne. La FNSEA s'inquiète également du fait que les relevés parcellaires seraient prérenseignés dans les prochaines déclarations. S'il sou-

ligne la simplification engendrée, Xavier Beulin demande à partir de quelles sources ce remplissage sera fait, redoutant par exemple la réapparition de fossés qui auraient été busés plusieurs années auparavant. Par ailleurs, les arbitrages sur l'ICHN ne satisfont qu'à moitié la FNSEA au sujet du maintien de la vie en montagne, en raison de la suppression de l'obligation d'avoir le siège de l'exploitation en zone de montagne, et l'absence de limite d'âge pour les ayants droit qui incitera les exploitants à continuer à bénéficier de l'ICHN plutôt que de transmettre leur exploitation et de prendre leur retraite.

Enfin, dernier sujet à susciter un important débat, celui des haies, pour le moment prises en compte dans les surfaces d'intérêt écologique (SIE) via la BCAE 7 qui rend leur déplacement quasiment impossible. Une situation qui pose plusieurs problèmes: le risque de sanctuariser, aujourd'hui en échange d'une aide de la Pac, mais sans avoir la garantie que cette aide continuera à être versée à l'avenir, le manque de souplesse dans leur déplacement alors que dans certaines régions comme la Normandie, les haies font partie des écosystèmes et sont pilotées comme des pâtures, ou encore l'aspect contre-productif puisque cette rigidité incite des agriculteurs à supprimer leurs haies avant les déclarations Pac. La FNSEA continue donc à demander la possibilité pour l'agriculteur de choisir de classer ou non ses haies dans la BCAE 7, ce que le règlement européen autorise, considère l'organisation en désaccord avec le ministère de l'Agriculture quant à cette interprétation.

**FINANCEMENT PARTICIPATIF** Le magasin Nature & Découvertes de Reims propose à ses clients un système de don avec l'Arrondi. L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » et son projet « Apiluz » a été choisie pour recevoir les dons du magasin de Reims.

# Le projet Apiluz retenu par Nature & Découvertes pour le programme de l'Arrondi

La fondation Nature & Découvertes a retenu un projet sous l'égide de l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » parmi d'autres projets en faveur de l'environnement. Cette sélection permettra de bénéficier des dons du programme de l'Arrondi dans le magasin Nature & Découvertes de Reims. Les clients demandant l'Arrondi de leurs achats à l'euro supérieur donnent entre 1 et 99 centimes au projet. Par exemple, sur



La luzerne constitue une bonne source de nourriture pour les abeilles.

un achat de 23,75 €, le client demandant l'Arrondi paye 24 € et 25 cts seront reversés au projet « Apiluz ».

## Faites une fleur (de luzerne) aux pollinisateurs !

Le projet « Apiluz » a pour objectif de laisser des bandes de luzernes non fauchées pour observer l'effet de la présence de plus de fleurs sur les abeilles, le miel et les autres pollinisateurs. Expérimenté sur la commune de Beine-Nauroy, 10 hectares de luzerne non fauchée, et donc

en fleurs, sont constamment à disposition des insectes pollinisateurs. Les fleurs de luzerne sont présentes aux périodes où les autres fleurs sont rares et permettent aux abeilles d'éviter les périodes de disette. De plus, la luzerne fournit une nourriture de qualité aux abeilles et autres pollinisateurs. Pour quantifier les intérêts de cette démarche, l'expérimentation est accompagnée d'un protocole de suivi des colonies d'abeilles, de la mesure de la production de miel

et du dénombrement des autres pollinisateurs.

Sébastien Poiret

L'association Symbiose bénéficie des financements du Conseil régional de la Champagne-Ardenne, de l'Europe (Feader) et de la Chambre d'agriculture de la Marne.